

- Projet Comores (P. 2) • Projet Tigres (P. 3)
- Projet Lions (P. 4-5) • Trafic d'ivoire (P. 6)
- Projet Ours (P. 7)
- News (P. 8)



ÉDITO

Catherine Tschanen
présidente

La citation du mois

*«Tant qu'un
homme n'a pas
découvert
quelque chose
pour lequel il
serait prêt à
mourir, il n'est
pas à même
de vivre».*

Martin Luther King

Le saviez-vous?

Aux Etats-Unis la
vente de viande
de lion est
autorisée dans
les boucheries!

Ont participé à l'élaboration de ce journal:

Catherine
Tschanen
Claire Richard
Patricia Tella
Nathalie Mollinet
Isabelle
Chevalley
Francis Ray,
graphiste.

Une énergie toujours renouvelée pour sauver les espèces animales

Cette année plus que jamais, nous avons été confrontés en direct, lors de notre marche des lions, à la problématique qui touche tous les animaux sauvages d'Afrique:

- l'augmentation vertigineuse des populations pastorales, anciennement nomades mais ayant été forcées de se sédentariser, et par conséquent en constante demande de nouvelles terres;
- le conflit entre les fermiers et les prédateurs, devenus compétiteurs en matière de gibier, de terres à pâturer et d'espace vital sauvage;
- le trafic de viande de brousse;
- le réchauffement climatique, avec les sécheresses et les pénuries d'eau qui en découlent...

Le scénario est bien sûr semblable en Asie.

Le statut des animaux sauvages devenant alarmant, de nombreuses ONG se démènent pour essayer de trouver des solutions à ce problème majeur. Notre mission est de les soutenir au maximum dans la mesure de nos moyens.

Notre marche des lions, focalisée dans un premier temps sur la Namibie, nous a ouvert les yeux sur l'ampleur du problème de la conservation des félins à l'échelle africaine, souvent liée évidemment à celle de toutes les autres espèces, dont les éléphants, les rhinocéros, certaines antilopes et les grands singes, tous surchassés.

Un des points positifs: sauver les uns ajoute à l'espérance de survie des autres. Tous les projets sont liés et nos efforts nous permettent de faire la connaissance de personnes

formidables et motivées, prêtes à tout donner pour que les vraies valeurs vitales de notre planète soient préservées.

Les ours d'Inde ont eu la cote en 2008 et leur inacceptable condition a touché plus d'un mécène. Plusieurs de nos membres iront leur rendre visite en fin d'année pour faire l'état des lieux et discuter de notre apport futur avec nos partenaires de terrain. Nous partons une nouvelle fois à la rencontre des tigres de Bandhavgarh ce mois de novembre, pour aller recueillir pour vous des nouvelles fraîches de nos protégés tigres et élaborer de nouvelles stratégies de levées de fonds avec Terre & Faune Trust India.



Le projet tortues des Comores, grâce à l'une de nos membres passionnée de l'espèce, évolue aussi dans une direction des plus réjouissantes.

Où il y a de la vie il y a de l'espoir, et Terre & Faune a toujours autant d'énergie, grâce à des nouveaux membres très motivés et à votre fidèle soutien, pour faire en sorte que cet espoir se transforme en réalité...



Quand laissera-t-on enfin tranquilles les tortues marines?

Quand ce ne sont pas les tortues qui sont braconnées, ce sont les écogardes qui se font agresser. Ceci ne nous empêchera pas de continuer notre combat pour la sauvegarde des tortues marines.

Dans le village d'Itsamia, sur l'île de Mohéli aux Comores, se trouve le plus grand site de ponte et de reproduction des tortues marines du sud-est de l'océan Indien.

Bien que cette espèce bénéficie de protection en vertu de conventions internationales, le braconnage des tortues marines est en constante augmentation, car leur viande constitue une denrée bon marché en vente libre sur l'île d'Anjouan.

Dans les années 1980, le braconnage sur les plages d'Itsamia atteint son apogée avec quelque 800 tortues tuées par année. Ce carnage est tel que des quantités de tortues gisent alors sans vie sur le sol, laissant derrière elles des odeurs nauséabondes.

Voyant cela, quelques jeunes du village, passionnés par les tortues marines et par la biodiversité, prennent

conscience de la gravité de la situation et de la nécessité de préserver leur patrimoine naturel. En 1991, ils créent une association qui a pour but de sensibiliser la population sur le sort des tortues



marines. L'association est composée d'une soixantaine de membres, dont 5 travaillent bénévolement et activement sur le terrain, au risque de leur propre vie. En effet, pour protéger les tortues, ils parcourent toutes les nuits la plage sans protection. Plusieurs incidents sont déjà intervenus cette année.

Outre les braconniers, voici qu'on apprend que le 14 août, suite à un match de foot qui s'est déroulé à Wanani (village à proximité d'Itsamia) entre l'équipe d'Itsamia et celle de Nkangani, une grave confrontation a eu lieu entre ces deux équipes. Les causes de cet affrontement? Le braconnage des tortues marines. Les jeunes de Nkangani, ne comprenant pas pourquoi la population locale d'Itsamia protège ainsi les tortues marines, ont passé à tabac des écogardes et des jeunes du village d'Itsamia.

L'un des responsables du site, M. Daanouni Msoili, se retrouve aujourd'hui à l'hôpital de Moroni. Une plainte a bien sûr été déposée.

Quand laissera-t-on enfin vivre paisiblement les tortues marines et ceux qui les protègent ? ■



Les écogardes font un travail indispensable. Ici, ils comptent les oeufs non éclos d'un nid de tortue et aident les derniers bébés tortues à sortir pour rejoindre la mer

Os de porc contre os de tigre

Aurions-nous enfin trouvé la parade à l'utilisation de dérivés d'espèces animales en voie de disparition?

La médecine chinoise utilise des substances animales comme la corne de rhinocéros ou l'os de tigre. Or aujourd'hui, les autorités chinoises sont conscientes de ce problème et ont interdit l'utilisation de ces remèdes en Chine. Le fait de tuer un tigre vaut maintenant la peine de mort. De plus, des tests récents ont démontré que les os du porc étaient plus efficaces que ceux du tigre pour traiter l'arthrite et que la corne du buffle d'eau était un parfait substitut de la corne de rhinocéros. De ce fait, il est aujourd'hui complètement ridicule de continuer ces pratiques ancestrales. Le trafic qui demeure est non seulement intolérable mais de plus inutile.



On oublie souvent que les tigres, comme les autres carnivores, jouent un rôle immense dans l'équilibre écologique naturel. Le manque de ces animaux dans une région donnée conduit à une augmentation rapide des populations d'herbivores (sangliers, cerfs et surtout antilopes) qui peuvent occasionner d'importants dégâts. De plus, en s'attaquant aux individus les plus faibles, ils contribuent au maintien de la qualité génétique des populations.

L'Homme pensait qu'en tuant les tigres, il pourrait se soigner. Aujourd'hui on découvre que c'est en préservant ces animaux que l'Homme pourra survivre dans un écosystème équilibré. Belle leçon de la nature!





Participez à la Sauvegarde des Tigres et de leur Habitat.

Chaque bière :
3.- pour leur protection.

Frrrrhhhh.....

Suki pour www.tigre-et-faune.org

En vente à 7.- pièce chez:

Suki, Temple 10, Bevoix

La Golée, Grand-Rue 36, Flavernier

Au Grain d'orge, Mouline II, Neuchâtel

Chauffage Compris, Mouline 37, Neuchâtel

Les Enfants Terribles, Progrès 63, la Chaux-de-Fonds

Bièrè Shop, Balance 2, la Chaux-de-Fonds



Le roi de la savane menacé

Environ 17'000 à 30'000 lions vivent encore en liberté. Le nombre de lions a diminué de 30 à 50 % dans le monde entier au cours des 20 dernières années. La réduction du gibier chassé par ce prédateur, les conflits avec l'homme et la dégradation de son habitat sont les principales raisons de cette diminution.

A travers l'Afrique, le lion a disparu sur plus de 80% de son ancien territoire. En Afrique de l'Est et du Sud, il est considéré comme «vulnérable» sur la liste rouge des espèces menacées, en raison de la baisse constante de son effectif. En Afrique de l'Ouest, le nombre de lions est inférieur à 1'500 et il est carrément menacé. Il n'y a plus que 300 individus en Inde, gravement menacés par la perte de leur patrimoine génétique...

Conséquence de la chasse

Depuis l'Antiquité, l'homme chasse le lion. L'homme est d'ailleurs le seul prédateur de celui-ci (à part les lionceaux laissés seuls qui peuvent être la proie des léopards, hyènes ou lions étrangers au groupe). L'invention de l'arme à feu et de la chasse dite «sportive» a, pendant les deux derniers siècles, enclenché le processus de déclin de l'espèce. En Afrique de l'Est, dès les années 1900, le problème était déjà assez important pour que l'on décide de créer des réserves de chasse, avec interdiction de chasser en dehors des zones de permis chèrement acquis et limités. La chasse rituelle des populations indigènes, comme les Massai au Kenya, a dû être sévèrement contrôlée. D'abord tradition, elle a commencé à prendre une connotation lucrative, se terminant par la vente des trophées (le Service kenyan de la faune rapporte qu'entre 1999 et 2003, 49 lions ont été tués par les Massai). En effet, au cours des années 1990, les populations de lions ont tellement chuté (de 50'000 elles ont passé à 15'000 individus) qu'en 2000, les méthodes utilisées jusqu'alors pour gérer la faune ont dû être remises en question. Les lions de cirque, ceux destinés au domptage et aux zoos, ne sont plus prélevés dans la nature. La chasse traditionnelle et le braconnage sont combattus. La chasse sportive au Botswana a été interdite en février 2001 bien que, avec 53 trophées comptabilisés en 2000, la chasse

ait rapporté 5 millions de dollars à l'industrie du même nom et 100'000 dollars aux caisses de l'Etat, la taxe d'abattage se situant autour de 8'000 Euros par lion contre 3'000 pour un guépard. L'office de la gestion de la faune zambienne a lui-même pris une mesure d'interdiction cette même année. En Afrique du Sud, près de 300 éleveurs élèvent encore environ 5'000 lions pour la chasse : 6'000 à 8'000 dollars la femelle et 20'000 à 30'000 dollars le mâle.

Conséquence de la réduction de l'habitat

Les maladies représentent un autre fléau, surtout dans le parc national de Kruger, en Afrique du Sud, problème dû à la proximité du bétail et des chiens domestiques. La tuberculose, transmise par les buffles, a contaminé 90% des lions du sud du parc.

Environ 60 à 70% des lions du parc Kruger sont contaminés par le virus de l'immunodéficience féline, qui «paralyse» le système immunitaire de l'animal et ouvre ainsi la voie à d'autres maladies, telles la tuberculose.

En 1994, un tiers des lions du parc national du Serengeti, en Tanzanie, sont morts de la maladie de Carré transmise par les chiens des Massai.

Actuellement, les populations de lions sont très concentrées, car contenues dans des parcs ou des réserves, les autres zones devenant impropres à leur survie puisque transformées en terres agricoles. La perte de diversité génétique favorise l'apparition de maladies. On estime qu'un minimum de 500 individus adultes est nécessaire pour assurer la diversité génétique indispensable à une population considérée comme viable.

Protection

L'Est et le Sud de l'Afrique hébergent la majorité des lions africains.





En Afrique de l'Ouest, par contre, le nombre d'individus a décliné drastiquement et se résume à 1'500 spécimens regroupés en petits groupes dans quelques parcs nationaux.

Vu la situation alarmante, de nouvelles stratégies et projets de protection ont été instaurés et visent à renforcer les chances d'une coexistence pacifique à l'avenir entre les lions et les hommes: une exploitation des terres intégrée avec la faune, une réduction des conflits entre l'homme et le lion et la prévention du commerce illégal du lion et de ses produits dérivés.

En Namibie

Les lions de Namibie, qui représentent un écotype exceptionnel, ne sont pas encore menacés. Leur population, bien que petite, est stable, mais il faut garder la plus grande vigilance. A l'heure actuelle, l'approche la plus rationnelle et à la hauteur des moyens de Terre & Faune et d'Afrileo consiste à améliorer le système de surveillance du bétail en le plaçant dans des corrals la nuit et en gardant les veaux sous surveillance jusqu'à l'âge de 6 mois. Terre et Faune accentuera donc son aide financière dans le financement d'enclos adéquats et de campagnes de sensibilisation des paysans.



Au Kenya

Depuis toujours, au pied du Kilimandjaro, qui domine les vastes plaines (40'000 km²) du Massaïland au Kenya, vit un puissant félin qui régnait en maître sur les immenses troupes d'herbivores qui abondaient alors sur son territoire.

Des tribus venues du nord, les Massaï, se sont

ensuite installées sur son territoire. Leur bétail, principale richesse de ces nomades, ne constituait aucune rivalité pour la faune sauvage et hommes et prédateurs vivaient en paix. Mais ces temps sont révolus. Les valeurs qui faisaient des Massaï un peuple reconnu comme des «écologistes naturels» se sont peu à peu estompées. Sédentarisation forcée et appât du gain les ont transformés en destructeurs de ces vénérés prédateurs.

«J'ai travaillé dans le Massaï Mara pendant plus de 20 ans», nous confie le Dr Laurence Frank. «Il y a seulement quelques années, les lions étaient encore partout. Maintenant, à l'exception de l'écosystème Serengeti /Massaï Mara, ils ont tout simplement disparu. Dès qu'ils sortent du parc, ils sont immédiatement éliminés.»

Pour Laurence Frank, il est urgent d'agir avant qu'il ne soit trop tard. Il lance alors un programme ambitieux baptisé «Living with lions» et s'entoure d'une équipe de scientifiques. En spécialiste avisé de la conservation, le Dr Frank sait que sans l'implication de la population locale, ses efforts seraient vains. Il décide de s'attacher la collaboration de Massaï et met sur pieds l'équipe des «lion guardians». Antony Kasanga devient alors le chef de cette équipe composée de 9 anciens chasseurs massaï. Ils travaillent sur 7 communautés particulière-

ment touchées par les conflits entre lions et bétail et ont 2 principales missions:

- contrôler le déplacement des lions et autres carnivores avec des moyens tels que la télémétrie
- aider leur communauté dans différents domaines.

Ce projet, qui demande des fonds importants, est un succès et pourra servir d'exemple à de nombreux autres projets de protection (tels celui que nous comptons soutenir en Namibie avec la collaboration d'Afrileo et Africat sous forme d'aide aux paysans et de micro-projets de conservation qui naissent en Afrique de l'Ouest).

Stéphane Chopard, le cinéaste attitré de Terre & Faune, avec lequel nous avons tourné le court métrage «Les

Ambassadeurs du Roi Lion», poursuit ses recherches sur le statut du lion d'Afrique au Kenya. Ce nouveau reportage, ajouté à différentes prises de vue recueillies en Namibie avec nos 28 adolescents, fera l'objet d'un long métrage présenté sur ARTE au printemps prochain. Une partie des bénéfices issus de ce film seront investis dans le soutien de ces projets de conservation des lions en Namibie et au Kenya. ■

Le trafic d'ivoire loin d'être une vieille histoire



Le trafic d'ivoire est intimement lié à celui des armes et de la drogue. Acheter de l'ivoire, c'est participer à la disparition de l'éléphant et contribuer à ces trafics. N'oubliez pas que vous risquez gros à ramener de l'ivoire en Suisse.

Contrairement à ce que l'on imagine, le commerce de l'ivoire est encore autorisé dans certains pays, comme au Cameroun, où il existe encore des ateliers d'ivoiriers. Ils sculptent des pièces sur commande, en général pour des expatriés européens ou des diplomates asiatiques, qui peuvent voyager sans subir de fouille.

De plus, certains Etats peinent à mettre en oeuvre les directives de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction). C'est le cas du Nigeria, du Soudan, de la RDC et du Cameroun. D'autres pays, comme le Luanda et l'Angola, n'ont même pas adhéré aux conventions de la CITES.

Dès qu'un conflit éclate en Afrique, la faune en paye le prix, l'ivoire et les cornes de rhinocéros faisant office de monnaie d'échange pour se procurer des armes. Avec les insurrections en Somalie, aux portes du Kenya, au Congo, au Soudan, en Ethiopie et en Ouganda, le futur des éléphants et des rhinocéros du centre et de l'est de l'Afrique est plutôt sombre.

En juin 2006, 3,9 tonnes d'ivoire brut - qui correspond au massacre de plus de 300 éléphants - ont été découvertes dans un conteneur maritime à Hongkong. Des écogardes ont découvert ensuite plusieurs conteneurs munis d'un double fond rempli d'ivoire. Il semblerait que les conteneurs soient utilisés dans un sens pour amener de l'ivoire en Asie et de l'autre de la drogue en Afrique. Lors de la dernière réunion de la CITES, en juin 2007, une suspension partielle du commerce de l'ivoire a été

acceptée pour 9 ans. Cependant, cet accord permet à l'Afrique du Sud, au Zimbabwe, à la Namibie et au Botswana de vendre une partie de leurs stocks, soit plus de 120 tonnes. La Chine vient d'obtenir l'autorisation d'acheter 108 tonnes d'ivoire à ces 4 pays. Cette vente exceptionnelle, la troisième depuis l'interdiction du commerce de l'ivoire en 1989, est soi-disant destinée à lutter contre la contrebande. Mais c'est en général l'inverse qui se produit. Le Kenya et le Mali le savent bien et regrettent cette décision, eux qui réclamaient un moratoire de 20 ans. Les spécialistes militaient pour un moratoire d'au moins 12 ans, le temps d'une nouvelle génération d'éléphants. La CITES estime que, chaque année, 20'000 à 25'000 éléphants sont abattus illégalement.

Les équipes de Daphné ont encore bien du travail devant elles. Elles peuvent bien sûr compter sur notre soutien sans faille grâce au programme d'adoption des éléphants orphelins. Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site Internet: www.terre-et-faune.org.

En Suisse, ce que vous risquez à ramener des objets en ivoire

La marchandise sera séquestrée et vous devrez payer une amende proportionnelle au montant de l'objet. Le montant peut aller jusqu'à 10'000 francs. C'est l'Office vétérinaire fédéral qui verbalise.

Chaque année, des objets en ivoire sont encore ramenés en Suisse. Il faut vraiment faire attention à ce que l'on achète à l'étranger! ■

Les éléphants envoient des SMS aux rangers

Certains éléphants du parc d'OI Pejeta, au Kenya, ont la fâcheuse habitude de faire des raids dévastateurs dans les cultures des paysans aux alentours de la réserve. Afin de mettre fin à la guerre entre éléphants et cultivateurs, les rangers du parc ont mis au point un ingénieux système.

Ce système consiste à insérer dans un collier, porté par l'éléphant, une carte de téléphone mobile qui envoie un SMS aux rangers dès qu'un éléphant s'approche trop d'une clôture virtuelle mise en place par ces derniers, en

utilisant un GPS reflétant les limites du parc. Les éléphants sont également pistés au travers de Google Earth, ce qui permet de tracer la carte des corridors qu'ils utilisent pour se déplacer d'une zone protégée à une autre et ainsi à prévenir le braconnage.

Le Kenya est le premier pays à tester le SMS d'éléphant comme moyen de protéger à la fois une population humaine croissante et les animaux sauvages dont l'espace vital se réduit. Vu la diminution rapide des raids sur les plantations, cette expérience est un grand succès! ■

Comment se passe un sauvetage d'ours?

On croit toujours que lorsque l'on soutient la cause animale, on ne s'intéresse pas aux humains. Le programme de sauvetage des ours démontre le contraire.

Les ours sauvés par notre partenaire Wildlife SOS (www.wildlifesos.org) sont répartis dans trois sanctuaires. Nous sommes heureux car ils ont enfin disparu de la route touristique entre Dehli et Agra, siège du Taj Mahal.

Quatre ours de plus ont été sauvés sous la houlette de Terre & Faune grâce à un généreux don de la fondation Gérard Pierre destiné à ce programme. Ces quatre nouveaux ours portent à seize le nombre d'individus sauvés par l'association.

En rachetant l'ours à son Kalandar, on exige de ce dernier qu'il s'engage à ne plus faire de commerce d'animaux vivants ou de braconnage. Le prix payé pour l'ours permet à son maître de démarrer un petit commerce qui lui assure un revenu fixe. Les résultats sont encourageants car, pour la première fois dans cette longue tradition, ces nomades peuvent se sédentariser avec toute leur famille et scolariser leurs enfants.

➤ Une somme de 2'500 francs permet de racheter un ours et de le sortir ainsi de sa misère, de le soigner et de le nourrir pendant une année. Le Kalandar à qui l'on rachète l'ours reçoit, contre son engagement écrit, et

surtout moral, de ne pas recommencer, un pécule lui permettant de démarrer une autre activité lucrative.

- Les soins apportés à un ours rescapé coûtent environ 375 francs par année.
- 40 francs assurent la protection de 50 m² d'habitat à ours.

La santé des ours récupérés est toujours précaire et l'on craint le pire pour certains, arrivés dans des états déplorables. Trois vétérinaires sont employés à plein temps dans le sanctuaire ainsi qu'un nombre important de gardiens dévoués au mieux-être des bêtes. Un hôpital équipé d'un appareil à rayons X, à ultrasons, d'un laboratoire pour les analyses et d'un bloc opératoire permet de garantir les meilleurs soins dès l'arrivée des rescapés.

Tous les ours sont mis en quarantaine, puis on les vaccine contre la rage et la tuberculose.

Des nouvelles récentes sont alarmantes, car suite aux violentes pluies de septembre, une accumulation d'eau s'est produite dans un barrage au-dessus du sanctuaire et menace de l'inonder. Une évacuation complète est à l'ordre du jour. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant.



Ce Kalandar a accepté de céder son ours, en échange il a reçu une moto pour vendre des vêtements à travers la ville

L'homme responsable de la disparition de la faune

Une étude publiée par la célèbre Société zoologique de Londres et le WWF révèle que plus du quart de la faune mondiale a disparu depuis les années 1970. Cette étude a observé l'évolution de plus de 1400 espèces de poissons, amphibiens, oiseaux, reptiles et mammifères, pour conclure à un déclin de 27% de la faune entre 1970 et 2005. Vous ne serez pas surpris d'apprendre que l'homme en est la principale cause. Il contribue à la disparition d'environ 1% des espèces animales chaque année. La faune terrestre a reculé de 25%.



Terre & Faune tient à remercier chaleureusement

toutes les entreprises, associations-fondations et bien entendu ses donateurs pour leur soutien.

Bulletin d'inscription

Envoyez-moi de la documentation, car je désire:

- ☐ Devenir membre de l'association Terre & Faune (50.- CHF par année, 30 CHF pour les enfants)
- ☐ Parrainer un tigre (85.- CHF par année)
- ☐ Parrainer un éléphant (85.- CHF par année)
- ☐ Faire un don (5 à 500.- CHF ou au-delà).

Voici mes coordonnées:

Nom
 Prénom
 Rue
 NP et Localité
 Téléphone
 Email

Vous pouvez retourner ce coupon réponse à:
 Association Terre & Faune, CP 8, 1188 St-George,
 ainsi qu'au numéro de fax suivant: (022) 368 15 09.



Terre & Faune tiendra des stands aux manifestations suivantes, n'hésitez pas à venir nous trouver

22 et 23 novembre

Marché de Bellevue à Bellevue (Ge)

19 et 23 décembre

Nocturnes à Morges

19 et 23 décembre

Nocturnes à Yverdon-les-Bains

17, 19 et 23 décembre

Nocturnes à Lausanne

Vous trouverez plus d'informations sur notre site Internet www.terre-et-faune.org



Des photos de vos animaux préférés sur votre téléphone mobile



Terre et Faune a ouvert un service MMS pour vous permettre de recevoir les photos de vos protégés. Chaque MMS vous coûtera 3 francs et constituera un don à Terre & Faune. Plusieurs photos sont à votre disposition. Il vous suffit d'envoyer le nom indiqué sous la photo au numéro 959.



tortue



lionne



tigre



ours



éléphant1



éléphant2

Le code éléphant1 correspond à Lesanju et éléphant2 à Shimba. Quant à l'ours, il s'agit de Balika.
Merci de votre soutien et n'hésitez pas à faire passer le message autour de vous!